



Bulletin n° 64 - janvier 2020

ANR₅₆ vous souhaite une bonne et heureuse année !

Bloavez mad !

– Au Gui l'An neuf, où t'en vas-tu ?
– Je m'en vais par les bois touffus

Couper la fleur sacrée du gui
Mais n'en ai pas trouvée ici.

– Au Gui l'An neuf, où étais-tu ?
– J'étais courir près de la prée

En haut du talus j'ai trouvé
Le vert rameau du gui têtue.

Je me suis levé de bonne heure
et j'ai rapporté ce bouquet

de perles blanches porte-bonheur.
– Pourquoi courir près et bosquets ?

Ton porte-bonheur est ici.
Je suis ton houx, tu es mon gui.

(*L'Aubépine, cent-un sonnets pour un amour frondeur*,
éditions Le Préau des collines, 2011).



Sommaire

P2 : Edito

P3 : Agenda

P4 et P5 : Les colis de Noël

P6 et 7 : Le repas de fin d'année

P8 : De la Vallée des Saints
au Radôme

P9 : Portrait de Richard Orange

P10 : Portrait de
François Dacquay

P11 : Hommages

P12 : TUT'LR

s'informer - se défendre - se retrouver - s'entraider - se prémunir

Pour contacter l'ANR un seul numéro

02 97 66 08 73

Ce numéro constitue un lien permanent qui offre à tous les adhérents la possibilité d'être en contact avec le Siège de l'ANR, à Séné.



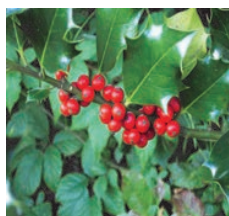
Dans ces premiers jours de la nouvelle année, c'est avec plaisir que je renouvelle la tradition et vous souhaite au nom du comité 56 une bonne et heureuse année 2020. Les fêtes de fin d'année sont des moments où l'on peut partager, renouer ou consolider des liens forts en famille et entre amis. J'ai une pensée particulière pour ceux et celles qui nous ont quittés en 2019 et ceux et celles qui ne peuvent pas partager pleinement ces moments de fêtes. La remise des colis de Noël aura été, je l'espère, un moment de joie et de convivialité pour nos plus anciens. Cela est possible grâce à la belle équipe que constituent le comité et les porteurs de colis. Je les remercie pour leur formidable état d'esprit, leur implication et leur disponibilité.

L'année 2019 est maintenant derrière nous. Ce fut encore une année difficile et source d'inquiétudes sur bien des sujets. Les difficultés économiques sont toujours bien présentes pour nous retraités, avec les nouvelles mesures gouvernementales.

Aussi nous pourrions formuler un vœu cher à tous : un monde où seraient bannis à tout jamais la misère sociale, les souffrances physiques et morales, la colère des hommes.

Au menu de cette année à l'ANR 56, nous trouverons de l'amitié, de belles surprises, des sourires et des rires, des voyages, des rencontres, de belles découvertes. Nos activités sont toujours aussi diverses : marche, randonnée, danse, informatique, anglais, voyages...

Tout cela est possible grâce à votre fidélité et je vous en remercie. La convivialité est un point fort de notre association et malgré cela nous peinons à motiver de nouvelles adhésions. Alors pour donner envie de nous rejoindre vous êtes les meilleurs à pouvoir en parler. Je forme le souhait qu'en 2020 chacune et chacun d'entre nous invite une ou un ami à nous rejoindre afin que nous soyons toujours plus nombreux.



Il me reste donc à vous renouveler
tous mes meilleurs vœux de santé, de joie, d'espoir et de réussite
de vos projets pour 2020.



Votre correspondant départemental :
Alain Tréhorel, Tél. 02 97 47 04 56

Libérez votre esprit, Vivez vos projets en choisissant le capital décès de l'AMV

L'Amicale Vie est une mutuelle réservée aux membres de l'A.N.R., âgés de 18 ans et moins de 76 ans qui souhaitent, par une cotisation intéressante, faire bénéficier leurs proches (ou une personne de leur choix) d'un capital décès lors de leur disparition.

Le capital souscrit est exonéré des droits de succession. La couverture de ce risque est assurée par la Caisse Nationale de Prévoyance. Des options sont proposées = le capital dû étant fonction de l'option choisie. L'Amicale Vie possède un "Fonds Social de Solidarité" dont le but est de venir en aide aux adhérents dans la peine ou en difficulté financière.

Deux conditions pour adhérer : Être adhérent(e) à l'ANR et être âgé(e) de moins de 76 ans le mois qui précède l'adhésion à l'Amicale Vie.

REMARQUES

Suite à un accident le capital est **double** au décès ; en cas d'accident de la circulation il est **triplé**.

Au prorata de mois restants jusqu'à la fin de l'année en cours, en cas de souscription en cours d'année.

Aucun questionnaire médical n'est requis jusqu'à l'âge de 70 ans. A partir de 71 ans, un questionnaire médical est demandé.

mardi 10 mars : Assemblée départementale : Centre de vacances Keravel à Erdeven

6 février : à l'Espace 2000 à Grand Champ : journée Monalisa : thèmes :

9h30 : « Alerte isolement, tous mobilisés », à partir de 14h00 : échanges sur le bénévolat, sur les petits gestes du quotidien et sur l'engagement citoyen.

Entrée gratuite sauf pour le repas.

Fiche d'inscription sur le site anr56m.fr

13 février : révision du code la route à La Grange à Quéven

28 avril : rencontre régionale à Chateauneuf-du-Faou relais de Cornouaille. Activités le matin : Concours de pétanque ou visite du château de Trévarez, déjeuner , activités après-midi : promenade le long du canal de Nantes à Brest ou suite du concours de pétanque.

Inscrivez-vous auprès de Christiane Moreau : 02 97 63 30 90 / 06 59 58 78 99

16 mai : au Chorus à Vannes : thème : «Handicap et vieillissement ont-ils des points communs ?»

Entrée gratuite

Voyages à l'étranger en partenariat avec le COS56-35 tél : 02 97 46 67 66 ou 09 77 67 88 74

site cos.azureva56@wanadoo.fr

- du 2 au 11 mai 2020 : Thaïlande

- du 18 au 27 mai 2020 : Thaïlande

- mai 2021 : Inde du Nord

Séjour ANCV 2020 : Christiane Moreau : 02 97 63 30 90 / 06 59 58 78 99

- Nice du 16 au 23 mai 2020

- Vendée du 30 mai au 6 juin 2020

Séjours ou sorties organisés par Francis et Marie-Thérèse Lopez : voir annexes et/ou site anr56m.fr

- 9 juin : croisière sur la Loire le matin et visite du paquebot Escal Atlantic à Saint Nazaire l'après midi

- du 26 au 29 juin : rando, visites en Normandie : Blainville sur Mer, Gouville, Iles Chausey, château de Piriou

- du 4 (au soir) au 11 septembre 2020 : Escapade en Ardèche à Vogüé, séjour pour randonneurs et touristes

- les 14 et 15 octobre 2020 : Deux jours à Paris : Visite de l'Assemblée Nationale – dîner-spectacle au Paradis Latin

- du 29 novembre au 5 décembre 2020 : féerie de Noël en Alsace : Soultzeren , Munster, Colmar, Riquewihr, Strasbourg, route des vins, puis Fribourg en passant par le lac de Titisee.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le site anr56m.fr

Bernard Le Vilain vous invite à assister à un concert

dimanche 22 mars à 16h00, église St Vincent-Ferrier à Vannes

En partenariat avec le bagad de Ploemeur, Soleil d'Orient présente un spectacle musical alliant le chant de marin et la musique celtique, une création originale présentée sous forme de conte évoquant par quelques anecdotes l'histoire du port de l'Orient :

« De l'orient à Lorient » avec une soixantaine de chanteurs et musiciens sur la scène.

Pour ce spectacle, Les adhérents de l'ANR, ainsi que leur famille et amis, pourront bénéficier d'une réduction en réservant leur billet à l'avance 7€ par personne au lieu de 10 € prix public. Il leur suffira d'envoyer un chèque libellé à l'ordre de la « chorale soleil d'Orient », en inscrivant au dos leur nom d'adhérent et le nombre de billets à l'adresse de : Bernard Le Vilain 78 rue amiral Boué de Lapeyrière 56100 Lorient

tel : 06 45 81 15 37 ou 02 97 83 39 40 adresse mail : bernard.levilain@orange.fr

Les billets seront à retirer sur place le jour du concert à partir de 15h00

Ce rendez-vous chantant, sera l'occasion de se retrouver et de goûter un moment de bonheur.

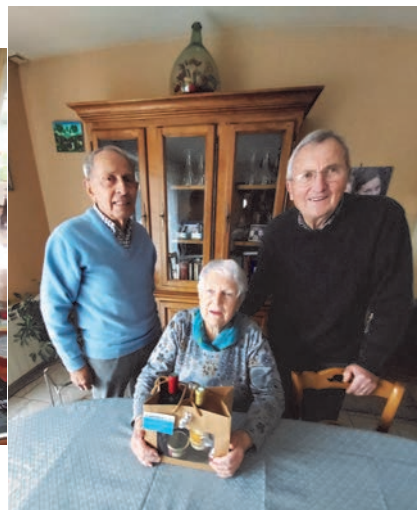
Quelque deux cents colis ont été remis fin 2019 à nos «anciens» pas si anciens que cela par nos amis retraités bénévoles. Marie-Pierre Volant et Christiane Moreau ont choisi le contenu : demi-bouteille de vin, gâteaux, pâtes de fruits, chocolats, terrine, de quoi faire une dînette. C'est l'occasion de rendre visite à nos amies et amis de longue date et l'occasion de se remémorer le temps de leur jeunesse.



Marcel Duval a reçu la visite de Lucien Le Corre



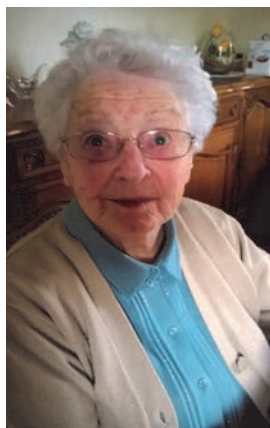
Michel s'est rendu à Séné chez Marie-Louise et Henry Guézingar, 88 et 87 ans



Désiré Kervégant a eu le plaisir de porter leur colis à Louis Eveno et madame et a pu partager une tarte aux pommes



Michel Bredoux attendait, avec impatience la visite de Paul et Marie-Rose Lasquellec pour la remise du colis de Noël.



Jeanine Guillevic a reçu son colis des mains de Sylvain Lostec



« Nous nous sommes présentés au domicile de nos amis Robert et Françoise Jeune à Saint Gildas de Rhuy par surprise. Le N° de téléphone avait été changé. Cette visite s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Originaire de centre de la France, ils expliquent comment ils ont découvert leur commune. Arrivée par le train à Questembert puis le reste à bicyclette. C'était il y a quelques années.» Paul Lasquellec



Annick et Bernard Duchemin découvrent le contenu du colis.



Jean et Hélène Brissier, toujours bon pied



«C'est un enchantement d'écouter Jean-Alexis Cauzic d'Arzon raconter l'histoire de sa longue carrière. Ancien receveur, combattant, conseiller municipal etc. Une vie bien remplie. Le temps passe si vite, nous avons dû quitter notre ami avec regret.» Paul Lasquellec.

« Combien il est bon de remettre les cadeaux de notre ANR morbihannaise à nos aînés de plus de 85 ans, tout proche de chez moi mais venus d'ailleurs (Lannion, Paris...). Non seulement ils ont « bon pied, bon œil », mais surtout leurs yeux brillent comme des étoiles ! » Maryvonne Pérez



Le GLOANEC Maryse



Le BERRIGAUD Renée



Edouard CORNOU et son épouse



FELICE Valter



Marie-Claire Huet a apporté son colis à Liliane FERET



Fernande SALAUN et Maryvonne PB



Joachim Le Port et Madame ont reçu la visite de M-Pierre Volant



Marie-Pierre est allée porter son colis à son ancienne collègue Nicole Le Gleut



Richard Orange a profité de la visite de Michel pour se remémorer sa carrière à La Poste aux Armées



Jeanne Bigorgne , un bon moment toujours très convivial



Michel est allé à Molac remettre son colis à Maurice Rio, 91 ans,



Jean Pierre Amardeilh et Madame , une nouvelle rencontre avec la découverte de pleins de souvenirs communs à Beauvais Voisinlieu, en Picardie.....années 1972 à 79...



C'est dans une salle bien décorée, les tables rondes nappées de blanc, du Casino de Carnac qu'a eu lieu, le 9 décembre dernier, le repas de fin d'année. 180 personnes étaient présentes. Pas facile pour Marie-Pierre Volant et Christiane Moreau de choisir un menu ! Le prix de 32 € comprenait, il faut savoir, la location de salle, l'apéritif, le vin, le repas. L'ANR56 a pris, cette année encore, à sa charge 5 € par personne.

Ce fut, cette fois encore, une réussite !



Après le repas, place à la danse !

Gérard Le Ray, dont la prestation était prise en charge par l'ANR56, assurait l'animation : Quizz sur l'ANR56, jeux mais pas trop, danses en ligne avec les danseurs du mercredi sous la houlette de Daniel Auger, danses bretonnes, danses de salon. L'ambiance y était !



Ce fut l'occasion pour Daniel de montrer que les élèves assidus pouvaient nous faire une belle présentation de leur talent.



De la Vallée des Saints au radôme de Pleumeur Bodou

Francis Lopez

Un petit coin de paradis sous un coin de parapluie, une chansonnette fort adaptée pour une visite matinale en commune de Carnouët chez nos cousins Costarmoricains.

Une guide courageuse au même titre que nos participants, la pluie s'était invitée sur le domaine de la Vallée des Saints et ses 132 statues. Entièrement conçues grâce au mécénat, les sculpteurs résident sur place et ont un mois pour créer leur œuvre. Une vision furtive du site mais un réel émerveillement devant ces hauts personnages dont la plupart font référence aux évêchés de notre Bretagne. Celui de Vannes et son représentant Saint-Vincent-Ferrier y tenait bonne place. Le sentiment que nous reviendrons sur leurs traces lorsque le temps sera plus clément. D'ici là, les « saints » auront de nouveaux compagnons puisque l'objectif est de mille statues sur le site... ils seront bientôt à l'étroit (humour)

**En route vers le Radôme**

En préambule un restaurant au golf de Saint-Samson à Perros face à la mer, ambiance décontractée avec une autre perspective celle de voir la mer avec le soleil en prime, scrogneugneu !

En route sur le site du Radôme, Orange est sa maison, on se croirait débarqué dans un centre spatial avec cette monumentale bulle blanche qui prédomine. Un film sur l'historique de sa création, les premiers échanges télévisuels avec le nouveau continent, en noir et blanc, of course !

La chance de visiter ce sanctuaire construit certes à l'identique de nos alliés américains sauf que le leur a été entièrement démantelé. Visite à la boutique des souvenirs et retour au bercail !

Nous n'avons pas marché sur la lune ce jour-là, mais la découverte fut étonnante pour enfouir dans notre mémoire une facette inédite. Enfin un hommage à ces pionniers, collègues de feu France Telecom au début de l'aventure. Regroupés dans une association, ils se battent pour que le site soit sauvegardé. Ils ont plus de 80 ans la plupart, qui prendra leur relais ?



Après une carrière, essentiellement à La Poste aux Armées, Richard Orange coule des jours heureux avec Nicole, son épouse, à Larré dans une maison qu'il a retapée.

Né à Paris en 1926, Richard Orange est souvent venu en vacances à Larré. En 1945, il travaille chez Citroën au traitement thermique. *«J'avais lu dans le journal que j'aurais gagné 320 francs (20 francs de plus que chez Citroën) en travaillant aux PTT, explique-t-il. J'ai commencé comme agent occasionnel. J'étais opérateur au central téléphonique des Archives.»*

Après son service militaire en Allemagne dans les troupes d'occupation, il passe le concours de commis en 1947 et il est affecté au guichet à Issy-les-Moulineaux, où il se rendait à vélo 2 fois par jour. Le bureau était situé à 15 km de son domicile, le temps de travail était de 48h semaine et il y avait ce qu'on appelait un retour (tri du courrier). Et ce pendant 2 ans.

«J'ai été muté à Paris rue du Louvre à 2 stations de métro de chez moi, pour le tri des journaux, le matin, on faisait des paquets de plus de 15 kg pour chacune des gares parisiennes, les sacs étaient lourds !». Il part, 6 mois après, dans le 2^e arrondissement, quartier des bijoutiers, joailliers, et assure la fonction de cabinard. *« On n'avait que des valeurs déclarées. Quand les emballages se défaisaient, les valeurs s'étaient sur les tables. Il fallait tout reconstituer !*, raconte Richard. *J'ai également été recruté pour la réception des billets de loterie, mission de confiance ! »*

A Issy-les-Moulineaux, il apprend aussi la transmission des télégrammes et commence au Central télégraphique, rue des Archives, le 1^{er} mai 1955, réquisitionné par les forces de l'ordre, c'était le début d'un mois de grève. Il passe avec succès le concours de contrôleur.

« En 1958, un copain et moi apprenons que La Poste aux Armées recherche des volontaires. Comme j'avais envie de voyager, je dépose ma candidature en décembre. En février, je pars pour l'Algérie, à Constantine. Entre temps, je vais au Club Méditerranée en Sicile où je rencontre Nicole, corrézienne travaillant en Normandie. Nous nous marions en Algérie, sinon elle ne peut pas rester. Nicole enseigne alors en école puis en lycée. En 1960, je deviens adjudant assigné à la distribution du courrier à la tête de 70 vagemestres. En 62, je suis évacué sanitaire : 15 jours au Val de Grâce. »

Puis il est nommé responsable au service auto à Vincennes à l'Etat-major de la Poste aux Armées (« 90 truffions ! ») dans le secteur « surveillance des locaux ».

En 1975, il réussit le concours de contrôleur divisionnaire et devient adjudant-chef, et il est armurier, pompier, contrôleur auto. Dans les années 80, il postule pour une recette de 2^e classe à Nogent dans la Légion et il est « bombardé » lieutenant.

Richard a pris sa retraite en 1986 à l'âge de 60 ans. Nicole et lui en ont profité pour faire du bateau, ils ont possédé deux voiliers, d'abord un kelt qui a subi la tempête de 1993 à Larmor Baden, puis ils ont navigué avec le Sangria. Désormais, toujours alertes, ils profitent du temps qui passe.



DIRECTION NATIONALE DES ACTIVITÉS SOCIALES

La Direction Nationale des Affaires Sociales de La Poste a créé : SPOT, un réseau social interne d'entraide

- Pour chercher ou poster une annonce : d'entraide coup de main en bricolage, cours particuliers, garde d'animaux, babysitting...
- De bénévole associatif : répondre ou déposer une annonce de bénévolat
- De petites annonces : location de maison de vacances, vente de biens immobiliers, véhicules, mobilier.

Pour se créer un compte, aller vers <http://www.portailmalin.com>
Offre sociale

- 1) Cliquer sur l'onglet SPOT en haut de la page d'accueil
- 2) Cliquer sur S'inscrire/ Se connecter
- 3) Saisir les informations obligatoires (nom, prénom, IDRH...)
- 4) Un lien de confirmation vous sera envoyé par e-mail pour validation de votre compte.

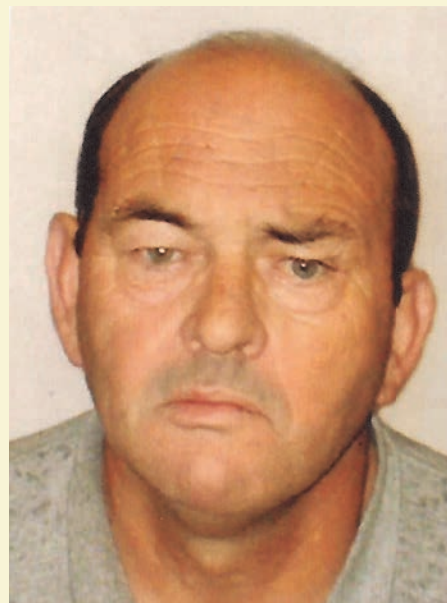
François, postier retraité très actif, aide les malades de l'alcool.

François Dacquay, père de trois enfants, a travaillé 40 ans à La Poste, de 1972 à 2012. Il était facteur. Il démarre à Paris9, puis Nantes, Lorient. Il demande sa mutation en région parisienne, il est nommé à Trappes où il a trouvé des collègues sympathiques. Pour finir, il assurera une tournée de facteur à Baud.

« J'ai eu longtemps un problème d'alcool. J'étais plus ou moins abstinent de 1987 à 2003 avec une rechute entre 2001 et 2002. J'ai fait une cure de désintoxication en 2003. »

Il a adhéré à «Alcool assistance» et fait partie du conseil d'administration depuis 2003. «Responsable de l'antenne ici à Baud, je me rends à l'hôpital à Pontivy tous les 15 jours pour voir les malades, les motiver à l'abstinence. Notre rôle est aussi d'aider les familles. Je sais de quoi je parle, la maladie ce n'est pas évident à gérer ni pour le malade ni pour son entourage. »

« Je ne sais pas ne rien faire. Je vis seul et j'ai cherché comment meubler mon temps libre, j'assure la distribution du journal. Assez malin, je me suis débrouillé pour faire la même tournée que lorsque je travaillais. J'aime également beaucoup la lecture.» Toujours prêt à être bénévole, François participe à l'organisation de la Fête Bavaroise qui aura lieu le **18 avril**. Cette fête est aussi une «belle action humanitaire » puisqu'une grande partie des bénéficiaires permet d'apporter un don pour des maladies orphelines. «A force de persuasion, j'ai réussi à faire venir des personnes abstinents à cette fête. Nous pouvons nous amuser sans être éméchés. Les abstinentes sont des gens normaux ! »



INFO PRATIQUE ALCOOL ET CANCER : QUELS RISQUES?



Même à faible dose, l'alcool augmente le risque de cancer

→ Quels cancers ?

L'alcool est classé cancérigène par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC). Selon les études épidémiologiques, sa consommation augmente le risque de développer les cancers du sein, du côlon et du rectum, de la bouche, du larynx et du pharynx, de l'œsophage, du foie et de l'estomac.

→ Pourquoi ?

La molécule en cause est l'éthanol. Présente dans toutes les boissons alcoolisées, elle est transformée dans l'organisme en composés favorisant le développement de cancers.

→ À partir de quelle dose ?

Le risque de développer un cancer augmente dès la consommation moyenne d'un verre par jour, peu

importe le type d'alcool. Un verre de vin aura le même effet cancérigène qu'un verre d'alcool fort. Par ailleurs, l'augmentation du risque est proportionnelle à la quantité d'alcool consommée. Toute consommation régulière d'alcool, même faible, est donc à risque.

→ Comment prévenir ces risques ?

En cas de consommation d'alcool, limiter celle-ci à deux verres par jour maximum et ne pas boire du tout au moins deux jours par semaine. Si vous estimez avoir besoin d'une aide pour limiter ou arrêter votre consommation d'alcool, vous pouvez en parler avec votre médecin traitant ou vous rendre dans un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), afin de bénéficier gratuitement d'un suivi individuel.

16 000

DÉCÈS

sont imputables à l'alcool
chaque année
(BEH n° 6, 19 février 2019)

2^e

CAUSE ÉVITABLE
de mortalité par cancer,
d'après l'OMS

Alcool et tabac : un risque accru

Les effets de l'alcool sont renforcés quand ils sont associés à ceux du tabac. Leurs actions conjointes augmentent considérablement les risques de cancer des voies aérodigestives supérieures.

Adieu l'abbé on t'aimait bien (chanson de Jacques Brel)

Francis Lopez

Là où il se trouve un clin d'œil à l'ami **Guy Labbé**, qui nous a quittés un matin de novembre après un parcours compliqué, un véritable combat de dix années face à la maladie.

Prémonitoire, le portrait commun avec son épouse de notre magazine de printemps sans doute pas. Il se confiait sur l'évolution des traitements agressifs que nos proches ont connus parfois. Il finissait par prendre les protocoles de manière dérisoire et gardait cette source d'espoir qui ferait que demain serait un jour meilleur.

Dernière apparition avec ce groupe de randonneurs qu'il aura géré pendant dix ans, une pinède à La Trinité pour un anniversaire sur les coups de midi avec son ami Guy. Bien que précurseur des séjours à «crampons», ce jour-là les chaussures, il ne les avait point chaussées, l'envie y était pourtant, mais les jambes pas vraiment disponibles.

Nous retiendrons de lui son charisme, son goût de l'organisation, son sens de la fête et sa boulimie d'activités. Mais aussi ses amitiés sincères et parfois aussi cet art de ne pas cacher ses sentiments lorsqu'une mouche le piquait. Un homme de caractère certes mais attachant comme il n'en reste plus beaucoup. Tu rejoins ceux qui ont œuvré pleinement à l'existence même de notre association. Un homme près de ses compères mais aussi très ouvert à la jeunesse, que cette dernière qui t'a connu un petit peu essaie de parler de toi au présent puis au futur, pour dire tout simplement « **Guy Labbé était un homme bien** ».



Nous avons été dans la peine car Jean Cornily, responsable du secteur de Pontivy, nous a quittés en 2019. Jean, le « grand monsieur » de Pontivy, était fortement impliqué dans le comité de l'ANR56, pour le secteur des 3 rivières, ainsi qu'à l'AFEH. Actif également dans des clubs sportifs amateurs, Jean, bénévole de cœur, était toujours là pour consacrer bien de son temps aux autres.

Il tenait particulièrement à l'organisation du repas de secteur des 3 Rivières que nous aurons à cœur de continuer.



Partenariat ANR/GMF

L'ANR et GMF viennent de signer une convention permettant aux adhérents de l'ANR de bénéficier auprès de la GMF de réduction de tarifs en matière d'assurance.

Qui peut bénéficier de la convention ? Tout adhérent, de La Poste ou Orange, ou son conjoint, concubin ou partenaire pacsé qui n'est pas encore sociétaire de la GMF. Un adhérent «extérieur» ne peut bénéficier de cette convention.

Quels sont les avantages proposés ?

- Une réduction de **20%** sur le 1^{er} contrat souscrit par lequel l'adhérent ANR devient nouvel assuré GMF, ce premier contrat devant être l'un des suivants :

- ◆ un contrat AUTO PASS (4 roues),
- ◆ un contrat MOTO LISS (2 roues),
- ◆ un contrat DOMO PASS (habitation),
- ◆ un contrat Accidents et Famille (Individuelle Accident Corporelle),

- Une réduction de **50 €** lors de la 1^{ère} échéance annuelle de ce 1^{er} contrat.

A noter qu'en périodes de promotions spéciales grand public proposées par GMF, c'est la promotion la plus avantageuse qui sera appliquée aux adhérents de l'ANR.

Comment procéder ? L'adhérent intéressé peut : soit appeler la GMF par la ligne dédiée : 09 69 37 26 16 (n° non surtaxé), il lui sera demandé son n° d'adhérent ANR. Il bénéficiera d'un accueil personnalisé, de réponses adaptées et de propositions commerciales complétées des offres réservées aux adhérents de l'ANR.

Soit se rendre dans une agence de la GMF porteur de sa carte d'adhérent. Il bénéficiera des mêmes prestations qu'au téléphone.



Philippe Le Guillant, président de la section T21 qui regroupe 4 départements bretons : Côtes d'Armor, Ille et Vilaine, Finistère et Morbihan, présente Tutélaire : **être là lorsque la vie décroche.**



Tutélaire a développé son expérience au service de la protection sociale des postiers et télécommunicants. La mutuelle s'adresse aujourd'hui à tous. En 2020, avec plus de 110 ans d'expertise en assurance prévoyance, sa vocation initiale demeure intacte : concevoir des garanties accessibles au plus grand nombre en réponse aux enjeux sociétaux.

Contrat TUT'LR

La dépendance est un risque qui peut tous nous concerner. Dès 1998, Tutélaire a été la première mutuelle à assurer une garantie dépendance dans le cadre de son contrat prévoyance «historique», le contrat TUT'LR.

La garantie est assurée à l'ensemble des adhérents ayant souscrit ce contrat.

La rente mensuelle est versée en cas de dépendance partielle ou lourde (très simplement, sur la base d'une évaluation GIR 1, 2 ou 3 effectuée dans le cadre d'une demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Le contrat TUT'LR peut être souscrit sous certaines conditions jusqu'à 75 ans. La garantie dépendance incluse de base peut être renforcée.

Contrat TUT'LR HOSPI

Chaque année, 1 Français sur 5 est hospitalisé pour une durée plus ou moins longue. Parce que personne n'est à l'abri d'une hospitalisation, le contrat TUT'LR HOSPI couvre tout séjour d'au moins 24 h consécutives à l'hôpital en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) ainsi qu'en psychiatrie.

La mutuelle couvre également les séjours relevant de l'hospitalisation à domicile, dispositif qui permet de raccourcir, voire de supprimer, les séjours à l'hôpital en recevant chez soi des soins hospitaliers médicaux et paramédicaux plus complexes que de simples soins infirmiers.

Une option au contrat TUT'LR HOSPI couvre les séjours en soins de suite et de réadaptation.

Ni questionnaire médical initial ni limite d'âge à la souscription pour le contrat TUT'LR HOSPI, quant à la tarification, elle est basée sur l'âge au moment de la souscription du contrat.

Contrat PAXIVIE

Les accidents de la vie courante sont parfois bénins : ils entraînent aussi des séquelles permanentes.

56 % de ces accidents interviennent au domicile : chute, coupure... la perte fonctionnelle après consolidation est dans 80% des cas inférieure à 10 % d'AIPP (Atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique).

Pour cette raison, Tutélaire a conçu Paxivie qui indemnise les séquelles permanentes dès 1 % de perte fonctionnelle. L'indemnisation est fonction du niveau souscrit.

Un service d'assistance immédiate en cas d'accident 24h/24 et 7j/7 est inclus au contrat. Le contrat Paxivie peut être souscrit jusqu'à 75 ans (âge calculé par différence de millésimes entre l'année en cours et l'année de naissance) et sans questionnaire médical.

Contact

Les conseillers adhérents et les téléconseillers sont à votre disposition au 0 969 398 399 (appel non surtaxé).

**Votre Assemblée Générale
aura lieu**

**jeudi 19 mars 2020 à 17h30
Golfe Hôtel - La Brasserie
Bleue
91 rue Winston Churchill
56000 Vannes**

Ont participé à ce magazine : Colette Cailleau, Francis Courric, Daniel Hélicher, Marie-Claire Huet, Paul Lasquelles, Lucien Le Corre, Michel le Ponner, Bernard Le Vilain, Marie-Thérèse et Francis Lopez, Sylvain Lostec, Christiane Moreau, Maryvonne Pérez, Denis Ritchen, Martine et Alain Tréhorel, Marie-Pierre Volant.

Rédaction, administration : ANR du Morbihan BP 10039 56860 Séné
tél : 02 97 66 08 73 site : ANR56m.fr

Impressions du magazine : IOV Communication Parc de Botquelen 56610 Arradon Tél. : 02 97 40 87 87